



# CODE DE CONDUITE

Pour l'éthique des affaires et la déontologie

Le présent document est la traduction du Code de Conduite disponible en anglais et consultable sur l'Intranet de Fresenius Kabi : [kabi.intra.fresenius.de](http://kabi.intra.fresenius.de).

## Avant-propos

### Message du « Management Board »

Chers collègues,

En accord avec notre mission « Prendre soin de la vie » (Caring for life), notre tâche consiste à apporter une plus-value aux patients et aux clients en mettant à leur disposition des produits de haute qualité qui améliorent la qualité de vie des patients tout en assurant un degré élevé de sécurité dans la pratique médicale. Pour honorer cet engagement, le plus haut degré de professionnalisme est requis dans toutes nos démarches pour aboutir à des résultats positifs, une activité commerciale doit être conduite d'une manière professionnelle fondée sur la culture de l'intégrité, la gestion des risques, le renforcement de notre réputation et de notre avantage concurrentiel. La conduite d'une société et sa réputation font partie de ses atouts les plus précieux qui constituent le socle des relations de Fresenius Kabi avec ses partenaires.

C'est pourquoi, il est de la responsabilité de chaque employé de prendre la bonne décision lorsqu'il est confronté à une question de déontologie dans le cadre de son travail chez Fresenius Kabi. La conduite à adopter n'étant pas toujours évidente, ce Code de Conduite est destiné à servir de guide pour atteindre le bon résultat. Il contient un certain nombre de lignes directrices comportementales importantes, spécifiques à la société afin de guider chacun de nous dans notre activité quotidienne, y compris notre planification stratégique et nos processus décisionnels.

Les principes et règles de ce Code de Conduite constituent un cadre fondamental. Toutes les sociétés du Groupe Fresenius Kabi doivent adopter des principes et des pratiques en accord avec le présent document, en tenant compte de leurs lois et textes officiels et de leurs réglementations locales.

Chacun de nous apporte sa contribution personnelle au succès de Fresenius Kabi. Des violations graves des obligations légales, réglementaires ou contractuelles nuiraient à notre crédibilité auprès des patients et de nos clients, des autorités et du grand public. Elles pourraient avoir des conséquences économiques significatives et conduire à une perte de confiance dans notre société à travers le monde. C'est pourquoi, nous devons tous respecter ces règles, afin d'éviter les conflits d'intérêt, de protéger les actifs de Fresenius Kabi et de faire preuve de considération et de respect envers les traditions et coutumes locales des pays dans lesquels nous exerçons notre activité. Une attitude inappropriée ne servira jamais l'intérêt de Fresenius Kabi ni l'intérêt personnel de ses salariés.

Garantissez la réussite future de Fresenius Kabi en respectant les principes et les règles de ce Code de Conduite.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos sincères salutations.

Rainer Baule

Marc Crouton

John Ducker

Mats Hernriksson

Manfred M. Köhler

Michael Schönhofen

Gerrit Steen

Bad Hombourg, Allemagne, le 14 septembre 2011.

## SOMMAIRE

NOTRE MISSION .....	4
NOS VALEURS FONDAMENTALES .....	5
NOTRE ACTIVITE : CARING FOR LIFE .....	6
LE CODE DE CONDUITE DE FRESENIUS KABI .....	7
Responsabilité de la direction et des employés .....	8
Documents de déontologie .....	9
NOTRE ETHIQUE DES AFFAIRES ET NOS PRINCIPES DE DEONTOLOGIE .....	11
1. Qualité et sécurité de nos produits et services .....	11
2. Recherche et développement (études cliniques et questions réglementaires) .....	12
3. Production .....	12
4. Approvisionnement .....	12
5. Sécurité sur le lieu de travail et environnement de travail .....	12
6. Vente et marketing .....	13
7. Responsabilité environnementale .....	14
8. Pratiques de facturation .....	14
9. Archivage des informations relatives à la société .....	14
Déclarations et rapports administratifs .....	14
Comptabilité et rapports financiers .....	15
10. Sécurité et Informations confidentielles de la société .....	15
Informations confidentielles sur la société et ses marchés .....	15
La stratégie .....	16
Le marketing et la distribution .....	16
La Recherche et le développement .....	16
La production et la technologie .....	16
Les ressources humaines .....	16
La finance et la comptabilité .....	16
Communications externes .....	17
Communications d'entreprise de Fresenius Kabi .....	17
Relations investisseurs Fresenius SE & Co. KGaA .....	18
11. Gestion de l'information .....	18
Protection de la propriété de l'entreprise .....	18
Protection des données .....	18
Communication personnelle .....	18
Transactions personnelles et informations privilégiées .....	18
Délit d'initié .....	19
12. Relations commerciales .....	19
Relations de travail avec les partenaires commerciaux, les clients, les médecins, le personnel médical et les employés d'établissements de soins .....	19
Relations de travail avec les autorités publiques .....	19
13. Conflits d'intérêt .....	20
14. Antitrust et concurrence .....	20
15. Cadeaux, repas, hospitalité et divertissement .....	21
16. Activités de sponsoring et dons .....	21
17. Responsabilité sociale .....	21
18. Emploi et normes de conduite .....	21
Confidentialité des informations relatives aux employés .....	22
19. Contrôle de la déontologie et audits .....	22
20. Informations relatives aux mauvaises conduites et procédure de remontées d'informations .....	23
Procédures de remontées d'informations .....	23
CONTACTS .....	25

**NOTRE MISSION**

En nous basant sur notre expertise dans les produits et techniques de perfusion et de thérapie nutritionnelle avec nos produits pharmaceutiques et nos dispositifs et équipements médicaux, et avec l'engagement et l'implication de nos employés, nous nous donnerons les moyens nécessaires pour devenir le leader dans le traitement et les soins aux patients chroniques ou dans un état critique, à l'hôpital et en dehors de l'hôpital.

## **NOS VALEURS FONDAMENTALES**

Nos valeurs fondamentales constituent la base de nos activités au quotidien. Grâce à leurs larges connaissances et leurs multiples compétences, nos employés à travers le monde jouent un rôle actif dans la mise en place de l'avenir de Fresenius Kabi sur la base de ces valeurs. Nous accordons une importance prépondérante à appliquer nos valeurs dans notre travail.

### **Qualité**

Nous nous engageons à fournir un produit et un travail de qualité. Toutes nos pratiques commerciales et nos processus sont conçus pour atteindre l'excellence en matière de qualité tout au long de la chaîne des valeurs – de la « R&D » à la vente et au marketing en passant par la production.

### **Avancées médicales**

Nous nous consacrons à l'amélioration du sort des patients. Nous appliquons notre expertise unique dans les produits pharmaceutiques et les dispositifs et équipements médicaux afin de créer des produits qui font progresser le traitement et les soins aux patients dans un état critique ou aux malades chroniques à travers le monde.

### **Focalisation sur les besoins des clients**

Dans tous les aspects de nos activités, du développement des produits et de la production à la livraison et au support client, nous nous concentrons sur les besoins des clients et leurs attentes afin de les aider pour un traitement optimal et le soin des patients. Grâce à nos activités dans le monde entier et à notre implantation géographique, nous fournissons un service optimal à nos clients à travers le monde.

### **Honnêteté et intégrité**

Nous exigeons une grande éthique de nous-mêmes, de nos produits et de nos processus. Nous nous engageons à être honnêtes et respectueux avec nos employés, nos partenaires commerciaux, les autorités gouvernementales et le public en général. La réussite de nos entreprises commerciales dépend du maintien de la confiance de ces partenaires essentiels.

### **Enthousiasme et engagement**

Notre objectif est de permettre une augmentation de la valeur de la société en préservant les intérêts de nos partenaires : clients, employés, partenaires commerciaux, et la Société dans son ensemble. Nous travaillerons ensemble dans un esprit de partenariat pour créer de la valeur. Notre réussite est fondée sur les compétences et l'engagement de nos employés, et nous encourageons la responsabilité individuelle et l'entrepreneuriat.

**NOTRE ACTIVITE : CARING FOR LIFE (« Prendre soin de la vie »)**

Fresenius Kabi est spécialisé dans le traitement et les soins aux patients dans un état critique et aux malades chroniques en fournissant des médicaments génériques administrés par voie intraveineuse, des traitements par perfusion, de la nutrition clinique, des technologies transfusionnelles et des dispositifs et équipements médicaux s'y rapportant.

Nos produits couvrent l'ensemble de la gamme des soins aux patients (urgences, chirurgie, soins intensifs, services hospitaliers et soins en ambulatoire) et sont vitaux dans la prise en charge des situations médicales graves.

Notre portefeuille de médicaments injectables comprend des anesthésiques, des analgésiques, des anti-infectieux et des médicaments pour traiter des maladies oncologiques et d'autres maladies graves. Pour les traitements par perfusion, nous fournissons des produits de remplissage vasculaire et des solutions de perfusion. Dans le domaine de la nutrition clinique, nous sommes une des rares sociétés au monde à proposer à la fois des produits de nutrition parentérale et entérale. Pour l'administration de nos produits, nous fournissons les pompes à perfusion, les systèmes de gestion de perfusion, les pompes à nutrition et les dispositifs médicaux correspondants. En ce qui concerne la technologie transfusionnelle, nous proposons un éventail de produits utilisés par les banques du sang et les unités de don de sang pour produire des dérivés sanguins.

Nous appliquons notre expertise de longue date dans le matériel pharmaceutique et médical pour aider les cliniciens et les professionnels de santé à fournir les meilleurs traitements aux patients. En tant que société mondiale active dans les soins de santé avec une organisation décentralisée, nous sommes idéalement placés pour satisfaire les besoins de nos clients et patients à travers le monde. Chaque jour, plus de 22.000 employés partagent notre passion : « Caring for life ». C'est notre engagement pour ce qui importe le plus dans les soins de santé : améliorer la qualité de vie des patients.

## **LE CODE DE CONDUITE DE FRESENIUS KABI**

Le succès de notre société est largement tributaire de notre réputation. Une gestion responsable et durable fait partie intégrante de notre culture et de notre activité au quotidien. Afin d'être perçu comme un partenaire intègre et digne de confiance par les patients, les clients, les fournisseurs, les instances gouvernementales et l'opinion publique dans le système des soins de santé, il est important que nous répondions à nos obligations légales et éthiques en tant que société. C'est la raison pour laquelle Fresenius Kabi respecte les lois et réglementations qui s'appliquent à ses activités dans chaque pays où la société est active. Ce Code de Conduite pose les fondations pour assurer la conformité avec toutes les lois et réglementations. Par conséquent, Fresenius Kabi n'acceptera pas d'opportunités commerciales qui sont contraires à ces obligations.

La déontologie et la conformité étant de la responsabilité de la direction au sein de Fresenius Kabi, l'objectif de ce Code de Conduite est de fournir un cadre fondamental des règles déontologiques du groupe Fresenius Kabi, en déterminant des principes de base qui s'adressent à chacun de nous avec des règles comportementales claires pour nos activités journalières. Cependant, ce Code ne constitue pas un recueil exhaustif de toutes les lois, règles, réglementations et directives de la société. Certaines dispositions légales obligatoires dans certains pays peuvent différer de ce Code de Conduite. Toutes les sociétés du Groupe Fresenius Kabi adopteront les principes et les pratiques qui correspondent au présent document en conformité avec leurs lois et textes officiels et leurs réglementations locales.

La présent Code de Conduite s'applique à tous les employés de Fresenius Kabi, y compris les employés de nos filiales et de sociétés dans lesquelles nous détenons plus de 50% des titres avec droit de vote ou dans lesquelles nous avons un contrôle managérial.

Les codes de conduite locaux seront approuvés par le Membre du Board concerné et seront revus par le Chief Compliance Officer de Fresenius Kabi avant d'être publiés localement. En cas de conflit, le Code de Conduite de Fresenius Kabi est appliqué. Les programmes de déontologie déjà existants doivent être en adéquation avec ce Code de Conduite et amendés si nécessaire.

Cela fait des années maintenant que les pratiques de l'industrie pharmaceutique sont de plus en plus contrôlées, par exemple lors d'enquêtes légales, de communications dans les médias, et d'actes illégaux à l'étranger. Toute violation des principes et règles de ce Code de Conduite peuvent déboucher sur une perte mondiale de confiance et porter atteinte à la réputation de notre société. Cela peut avoir des conséquences économiques significatives, telles que des revendications de dommages et intérêts ou des exclusions des appels d'offres publics et peut mener à une responsabilité civile et pénale. Etant donné nos activités commerciales mondiales, les conséquences de toute infraction à la loi qui pourrait se présenter seraient beaucoup plus importantes pour notre société que pour des sociétés ne fonctionnant qu'à un niveau local.

Les employés qui agissent illégalement ou à l'encontre des directives internes de la société peuvent porter préjudice à eux-mêmes et à Fresenius Kabi. De sérieuses violations d'obligations légales, réglementaires ou contractuelles pourraient entacher notre crédibilité envers nos partenaires commerciaux, les gouvernements, les clients ainsi qu'envers nos patients, et pourraient mettre en péril notre avenir. De plus, des manquements peuvent exposer Fresenius Kabi, tout comme chacun de nous à titre individuel, à des amendes, des

pertes de licences ou d'autres sanctions potentiellement graves, et pourraient priver la société d'une possibilité de rechercher et de mener des actions correctrices. Au moindre doute sur une action et son caractère approprié, les employés doivent demander conseil auprès des superviseurs, des managers ou d'autres personnes de Fresenius Kabi avant de la mettre en application.

Les « usages » ne justifient pas le non-respect des obligations légales et réglementaires ou des directives de la société.

### **Responsabilité de la direction et des employés**

La déontologie est de la responsabilité de la direction au sein de Fresenius Kabi. A cette fin, le « Chief Financial Officer » est le « Chief Compliance Officer » pour le Groupe Fresenius Kabi et les membres du Board concernés sont les responsables déontologiques de leur région/division respective. De plus, Fresenius Kabi peut mandater un Coordinateur de déontologie, responsable de la coordination de tous les cas de déontologie liés à Fresenius Kabi à travers le monde. Si des lois locales le nécessitent, le membre du Board concerné mandatera un responsable local de déontologie.

#### Responsabilité de la direction

La direction de Fresenius Kabi doit s'assurer que nos activités commerciales sont conduites en accord avec toutes les obligations légales et réglementaires applicables et les directives de la Société. En tant que manager, vous êtes responsable de :

- la mise en œuvre et de l'adaptation du Code de Conduite dans votre secteur de responsabilité
- la conformité au Code de conduite dans votre société/organisation respective
- l'identification de risques déontologiques potentiels dans les processus commerciaux actuels et/ou futurs et la coopération lors des procédures d'audits destinées à vérifier la conformité de la société avec les directives
- la définition d'objectifs de résultats et d'attentes raisonnables qui puissent être réalisés sans compromettre les directives de la société ou les obligations légales et/ou réglementaires et spécifiquement en évitant la création d'incitations à ignorer ou chercher à détourner des directives et des obligations de la société
- Vous assurer que les actes de représailles ne soient pas tolérés contre toute personne faisant état, de bonne foi, d'une violation flagrante ou suspectée de la loi ou des directives de la société

#### Responsabilité des employés

Le présent Code de conduite s'applique à tous les employés de Fresenius Kabi, peu importe leur position ou leur situation géographique. En tant qu'employé vous êtes responsable:

- De la compréhension et de la mise en œuvre de vos activités selon les normes définies dans le présent Code de Conduite ainsi que selon les directives et procédures de la société applicables dans le domaine dans lequel vous travaillez. Ni l'ignorance ni les « bonnes intentions » ne sont une justification adéquate de non observance.
- Du rapport de tout manque d'observance à votre superviseur hiérarchique ou autres responsables appropriés de la société.
- De la coopération avec les procédures d'audit mesurant la conformité de la société par rapport aux directives de la société.

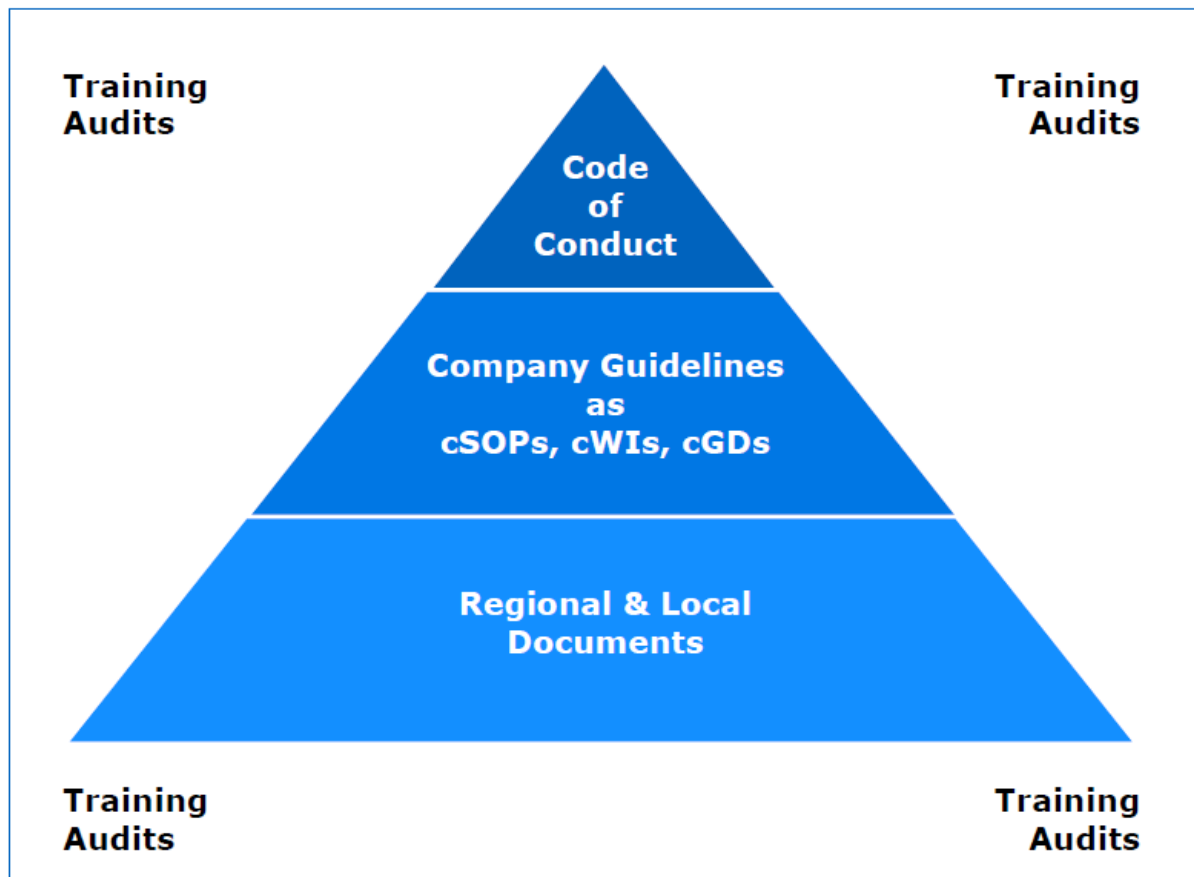


Aucun employé ne peut être contraint par un supérieur à violer les dispositions du présent Code de Conduite.

### Documents de déontologie

Le programme de déontologie de Fresenius Kabi est composé d'un certain nombre d'éléments, comprenant :

- le Code de Conduite Fresenius Kabi
- toutes les autres directives de la société, y compris les directives régionales et locales, les Standard Operating Procedures (SOPs) et autres documents comparables
- la formation à la déontologie



#### Le Code de Conduite Fresenius Kabi

Le Code de Conduite n'a pas pour objectif de remplacer les directives et procédures qui ont été développées par Fresenius Kabi (par différentes régions/division et/ou départements) adaptées aux activités spécifiques de chaque région, division ou département.

Au contraire, le Code de Conduite vient en complément et en soutien de ces règles et procédures et aborde les concepts de déontologie en donnant aux employés les grandes lignes d'un comportement acceptable.

#### Directives de la société

Les directives de la société reflètent les règles du présent Code de Conduite de façon plus détaillée. Les directives dans le sens du Code de Conduite sont des manuels d'entreprise, des corporate Standard Operating Procedures (cSOPs), des corporate Working Instructions (cWIs), des corporate Guiding Documents (cGDs), et tous les documents et procédures locaux

ou régionaux y afférents. Ces règles ne peuvent être contournées par des instructions individuelles. Les principes contenus dans ces directives doivent être suivis dans tout type de relation commerciale.

Toutes les autres procédures relatives à la conduite commerciale proprement dite doivent aussi être en ligne avec l'ISO 9001 comme précisé dans le Manuel Qualité de Fresenius Kabi (« Quality Management Handbook »).

#### Niveaux "Corporate" (cSOPs, cWIs, cGDs)

Des processus détaillés pour des sujets spécifiques sont établis au niveau « Corporate » de l'entreprise, en conformité avec la documentation du système de management de la qualité conformément à l'ISO 9001. Ces documents régissent les responsabilités générales des organisations locales, décrivent les processus commerciaux et constituent le cadre pour une mise en œuvre locale ultérieure. De tels documents sont mis à jour en permanence en tenant compte de l'environnement réglementaire changeant et de la nécessité de mettre en place des réglementations.

#### Niveaux locaux et régionaux

Les organisations locales individuelles ont édité des directives et procédures locales, qui apportent des instructions détaillées sur la façon d'accomplir des devoirs spécifiques et de remplir certaines fonctions. Ces directives et procédures locales tracent les grandes lignes des méthodes propres à la réalisation de nombreuses missions. De telles directives et procédures sont mises à jour en permanence, en tenant compte de l'environnement réglementaire en constante évolution et des besoins des différents départements.

#### **Formation à la déontologie et mise en œuvre**

Les « General Managers » de Fresenius Kabi seront formés sur le contenu et les principes du Code de conduite. Ils doivent s'assurer de sa mise en œuvre et de la formation des employés à la déontologie dans leur domaine de responsabilité. La formation à la déontologie doit être documentée. Chaque « General Manager » d'une entité légale doit s'assurer que les directives de la société et le contenu fixé dans le Code de Conduite soient traduits dans un document local de déontologie qui prendra aussi en considération les réglementations locales ainsi que les principes éthiques locaux ou régionaux.

Les employés peuvent se référer aux directives et procédures de la société Fresenius Kabi s'ils ont des questions concernant le comportement approprié à adopter. En cas de doute, les supérieurs hiérarchiques peuvent et doivent être consultés. Les questions fréquemment posées et les réponses correspondantes figurent également sur l'intranet de Fresenius Kabi.

## **NOTRE ETHIQUE DES AFFAIRES ET NOS PRINCIPES DE DEONTOLOGIE**

### **1. Qualité et sécurité de nos produits et services**

La qualité et la sécurité de nos produits et services constituent la base de nos activités commerciales. C'est pourquoi nous nous dirigeons vers des normes et des processus harmonisés à travers le monde afin d'assurer la plus haute qualité.

Il appartient à chaque employé de s'assurer de la conformité à ces principes dans ses domaines de responsabilité. Les réglementations relatives à la sécurité et à la qualité tant internes qu'officielles doivent être suivies scrupuleusement.

Afin de répondre à ces pré-requis fondamentaux, Fresenius Kabi maintient un Système de Management de la Qualité (« Quality Management System ») qui assure la qualité adéquate des produits en matière de sécurité d'utilisation et d'efficacité. Elle assure une totale conformité aux exigences légales nationales et internationales et répond aux attentes de nos partenaires commerciaux et de nos clients.

Le « Quality Management System » est destiné à accroître la transparence, à améliorer les processus internes et à permettre à la Société de devenir plus efficace.

Il repose sur les principes suivants :

- détermination claire des responsabilités
- formation et information des employés
- un contrôle permanent de la sécurité
- des procédures documentées et transparentes
- des processus de production contrôlés
- une amélioration permanente

Le « Quality Management System » est structuré selon la norme internationale ISO 9001 avec des exigences spécifiques au produit. Il s'agit par exemple des Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF), des Bonnes Pratiques Cliniques (BPC) et de la Directive Dispositifs Médicaux (DDM).

Le « Quality Management System » est décrit dans le Manuel Qualité de l'entreprise et d'autres documents de la société, tels que les corporate Standard Operating Procedures (cSOPs), les corporate Working Instructions (cWIs) et les corporate Guiding Documents (cGDs). Ces procédures de l'entreprise sont liées à chaque organisation Fresenius Kabi. Lorsque cela s'avère nécessaire, une mise en oeuvre locale ou un processus plus spécifique pourraient être élaborés à un niveau local.

Nous sommes engagés à agir en conformité avec les normes internationales et nos procédures internes tout au long de la chaîne de valeurs, de la « R&D » à la vente et au marketing en passant par la production.

## **2. Recherche et développement (Etudes cliniques et dispositions réglementaires)**

La recherche et le développement dans le domaine pharmaceutique sont soumis à de nombreuses exigences légales et réglementaires, y compris certaines normes relatives à la conduite éthique de recherches scientifiques et médicales. Nous exigeons de tous nos employés qu'ils se conforment à ces normes et réglementations.

Nous respectons les droits de propriété intellectuelle ou autres, tels que les brevets, les copyrights, les droits de reproduction et les droits de marque déposée.

Tous les produits doivent être développés de sorte qu'ils soient conformes à toutes les réglementations et lois applicables et à toutes les directives de la société.

## **3. Production**

Nos produits doivent atteindre les plus hautes normes de qualité, en conformité avec des procédés de fabrication et de contrôles appropriés.

Les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) doivent être appliquées durant toutes les étapes du procédé de fabrication.

Des processus de fabrication fiables doivent assurer que tous les produits fabriqués soient sûrs, conformes et efficaces. Toutes les unités de production doivent être conformes aux standards qualité de Fresenius Kabi et aux exigences réglementaires des marchés ciblés.

## **4. Approvisionnement**

Nous ne travaillons qu'avec des entreprises qui travaillent elles-mêmes de façon légale et éthique. Nous utilisons uniquement des matières premières de fournisseurs qualifiés appropriés à l'utilisation dans nos produits. Ces fournisseurs qualifiés doivent satisfaire aux critères qui sont spécifiés dans notre « Quality Management System ».

Toutes les offres et propositions seront évaluées objectivement sur des critères de prix et de performance.

## **5. Sécurité du lieu de travail et environnement de travail**

En tant que société active dans le domaine des soins de santé, non seulement la santé et la sécurité de nos clients, de nos partenaires commerciaux et de leurs clients est d'une grande importance pour nous, mais aussi la santé et la sécurité de nos propres employés.

Fresenius Kabi cherche à fournir un lieu de travail sûr, sain et productif pour ses employés. Les directives et procédures de la société ont été développées conformément aux lois et réglementations applicables afin de protéger les employés de risques éventuels liés au lieu de travail. L'interdiction des substances illégales et de l'abus de drogues licites est un point essentiel de la politique de Fresenius Kabi sur la santé et la sécurité au travail.

Chaque tâche ou activité doit être réalisée en toute sécurité. La sécurité doit être une priorité chez Fresenius Kabi. Tous les employés doivent reconnaître leur obligation d'aider à créer un lieu de travail sûr et de se conduire eux-mêmes de façon sûre. Il est attendu de chaque

employé qu'il contribue à la sécurité de ses collègues en suivant toutes les lois applicables ainsi que les réglementations et directives de la société.

Pour aider à assurer un lieu de travail sûr et sain, Fresenius Kabi interdit certaines activités. En voici quelques exemples, non exhaustifs :

- tout comportement menaçant ou violent, y compris l'intimidation et le harcèlement, ou même la suggestion d'un tel comportement vis-à-vis d'autrui, y compris des collègues, des patients, des clients et des fournisseurs
- une destruction intentionnelle des biens de la société ou des biens d'autrui
- la réalisation de toute activité illégale ou dangereuse.

Les employés sont tenus de travailler de manière efficace et de se conduire en professionnels, de façon adaptée au lieu de travail et aux activités de la société. Chaque employé doit maintenir une attitude mature et responsable et est censé réaliser son travail de façon sûre, professionnelle et compétente, et de traiter les clients et autres employés avec respect.

Les employés de Fresenius Kabi doivent aussi être familiarisés aux réglementations relatives à la sécurité et aux plans d'urgence en cas d'incendie ou d'autres sinistres dans les zones dans lesquelles ils travaillent.

## **6. Ventes et marketing**

Nous sommes tenus de fournir des informations correctes et la formation adaptée à l'utilisation de nos produits aux professionnels de santé, à nos partenaires commerciaux et aux patients, dans le respect des lois locales qui s'appliquent à toutes les activités de marketing de la société. Notre but est d'obtenir des avantages concurrentiels grâce à une qualité supérieure et à notre faculté d'apporter de la valeur ajoutée, mais pas par le biais de pratiques commerciales non éthiques.

Nous avons une activité qui consiste à tenir informés pleinement les professionnels de la santé de l'indication, l'utilisation, la sécurité, les contre-indications et les effets secondaires potentiels de nos produits, et lorsque c'est nécessaire, des exigences liées à leur utilisation et de leurs caractéristiques.

L'information fournie doit être cohérente avec les connaissances scientifiques mondiales relatives aux produits et doivent satisfaire aux exigences locales des Bonnes Pratiques Médicales et aux réglementations légales dans les marchés ciblés.

La surveillance de nos produits après leur mise sur le marché constitue une mesure importante pour protéger les patients et la société de tout risque. A cette fin, chaque employé est tenu de notifier à Fresenius Kabi, selon des procédures définies, toute information obtenue concernant les risques des produits, les effets secondaires et les plaintes relatives aux produits.

Chaque organisation doit s'assurer que les personnes responsables puissent être jointes en cas d'urgence, comme par exemple un rappel de produit, ou tout problème concernant la vigilance.

En outre, tous les produits doivent être stockés et distribués de façon à ce que leur qualité soit préservée.

## **7. Responsabilité environnementale**

Fresenius Kabi s'est engagé à protéger la nature en tant que source de la vie, et à utiliser les ressources naturelles de manière responsable. Notre mission consiste à améliorer en permanence nos résultats en matière de protection de l'environnement, de santé et de sécurité au travail, de responsabilité des produits et de logistique, et à être en règle avec les exigences légales.

Afin de démontrer cette responsabilité, Fresenius Kabi a établi une certification matricielle de l'entreprise pour l'ISO 14001 qui comprend des fonctions « corporate » et un certain nombre de sites de production, administratifs et logistiques partout dans le monde. Nous sommes aussi engagés à étendre ce certificat à d'autres organisations à l'avenir.

Les directives environnementales de la société et les procédures respectives sont définies spécifiquement dans le Manuel de Management de l'Environnement corporate (« corporate Environmental Management Handbook (cEMH) ») de Fresenius Kabi.

Les employés doivent utiliser, stocker et éliminer tous les matériels à risque d'une manière correcte en appliquant les réglementations. De plus, les employés sont tenus d'entretenir leurs connaissances des règles environnementales et des réglementations qui s'appliquent à leurs activités. Ils sont aussi tenus de se conformer aux lois, aux réglementations et aux directives de la société par rapport à la protection de l'environnement et à la sécurité.

## **8. Pratiques de facturation**

Toutes les factures doivent être complètes, précises, préparées dans les règles, en temps et en heure, et être conformes aux exigences à la fois légales et contractuelles.

En tant qu'employé de Fresenius Kabi, vous êtes tenu de coopérer pleinement aux audits internes et externes réguliers relatifs aux pratiques de facturation de Fresenius Kabi, de répondre honnêtement aux questions des auditeurs, et de leur fournir des informations complètes et précises qui les aideront à s'assurer que les factures de Fresenius Kabi sont précises et complètes. Toute suspicion de facture inappropriée et/ou de pratiques inadéquates par rapport à la documentation doit être rapportée à un superviseur ou à un manager. Aucun employé n'est censé valider ou suivre consciemment des facturations et/ou pratiques de facturation erronées ou trompeuses, ni forcer ou encourager toute autre personne à le faire.

## **9. Archivage des informations relatives à la société**

### **Déclarations et rapports administratifs**

Les salariés de Fresenius Kabi adresseront tous les rapports et déclarations requis aux administrations de manière précise, en temps et en heure et en application des lois, réglementations et directives de la société.

Les salariés sont tenus de s'assurer de la précision de toute information fournie pour intégration dans un rapport qui sera signé ou certifié par un manager senior et de faire état de tout problème ou question avant de signer et de compléter le rapport.

Les comptes rendus médicaux ou commerciaux ne peuvent contenir d'informations erronées ou trompeuses et ne peuvent jamais être modifiés ou détruits dans le but de dissimuler une erreur ou une omission ou de recevoir un paiement indu.

De fausses déclarations contenues dans un rapport destiné à l'administration peuvent placer les individus et/ou Fresenius Kabi devant leur responsabilité civile ou pénale.

Tous les employés de Fresenius Kabi devront se familiariser aux règles concernant les comptes-rendus dont ils sont responsables dans le cadre de leur travail et devront prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que de tels comptes-rendus soient créés, stockés et protégés en application des lois, réglementations et directives en vigueur. La documentation et autres supports utilisés pour préparer un compte-rendu ou un rapport devront être conservés en application des lois, réglementations et directives de la société en vigueur.

### **Comptabilité et rapports financiers**

Tous les documents, les comptes et les entrées de données doivent être complets, préparés comme il se doit, en temps et en heure et selon les exigences légales et contractuelles. La déontologie doit être assurée par le biais de la séparation nécessaire des responsabilités et l'implémentation de contrôles et de processus commerciaux appropriés. La comptabilité et les rapports financiers doivent respecter les règles comptables locales ainsi que les règles comptables internationales, et plus particulièrement US GAAP.

L'intégrité des rapports de Fresenius Kabi et des annonces publiques dépendent de la précision, de l'exhaustivité et de la validation de l'information qui accompagne la tenue des comptes de Fresenius Kabi. Les employés sont responsables de l'exactitude de telles informations. Les comptes répondront aux plus hautes exigences et reflèteront précisément et honnêtement, avec des détails suffisants, les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de Fresenius Kabi ainsi que toutes les transactions et changements au niveau des actifs et passifs.

## **10. Sécurité des informations confidentielles de la société**

### **Informations confidentielles sur la société et ses marchés**

Les employés doivent traiter les informations sur la société et ses marchés de manière confidentielle et ne peuvent utiliser de telles informations confidentielles pour se procurer des avantages économiques pour eux ou pour des tiers.

Les informations confidentielles de la société sont un actif comprenant des faits, des données et des connaissances qui ne sont pas publics. Les informations confidentielles sur la société et ses marchés doivent être traitées avec précaution étant donné qu'elles peuvent être d'une grande valeur économique aux yeux de nos concurrents ou d'autres personnes intéressées dans une relation d'affaires avec Fresenius Kabi, ainsi que vis-à-vis des médias et de la communauté financière.

Les informations confidentielles incluent toutes les informations non rendues publiques (qu'elles soient écrites ou verbales), y compris des informations qui pourraient être utilisées par des concurrents ou qui pourraient être néfastes à la société si elles étaient dévoilées à ses clients. Elles comportent des informations relatives à :

**La stratégie**

- stratégie d'entreprise
- acquisitions prévues, vente de sociétés/divisions et de (gammes de) produits
- business plans
- plans stratégiques
- informations extraordinaires (telles que des procès)

**Le marketing et la distribution**

- ventes et résultats<sup>1</sup>
- stratégies de business et de marketing
- liste des clients et informations y afférentes
- parts de marché
- analyse de la concurrence
- évaluation des produits
- système de remises
- contrats avec les clients/fournisseurs

**La recherche et le développement**

- projets actuels
- projets planifiés
- protocole d'études et résultats
- statut d'enregistrement et projets
- inventions
- statuts des brevets et leur durée

**La production et la technologie**

- méthodes et processus de production
- plans de production
- projets de production
- conceptions
- compositions de produits manufacturés/distribués
- quantités produites et temps d'arrêt
- projets de développement technique
- inventions
- informations sur les achats
- contrats et listes de fournisseurs
- données relatives à la qualité
- Standard Operating Procedures (SOPs)

**Les ressources humaines**

- données personnelles
- organigrammes, incluant des noms

**La finance et la comptabilité**

- budgets et prévisions
- coûts et dépenses
- bénéfices et marges de bénéfice
- calculs de prix

---

<sup>1</sup> A l'exception des données qui ont déjà été publiées sur les sites internet [www.fresenius-kabi.com](http://www.fresenius-kabi.com) et [www.fresenius.com](http://www.fresenius.com) ou incluses dans le rapport annuel publié de Fresenius SE.



- informations relatives au bilan
- perspectives financières

Les informations confidentielles de la société dont ont besoin les employés pour leur travail sont utilisées uniquement à des fins professionnelles et peuvent uniquement être transmises en interne qu'à d'autres employés qui en ont également besoin pour leur travail. Les employés qui travaillent sur des informations confidentielles sont priés de prendre toutes les précautions nécessaires afin de protéger de telles informations et d'éviter qu'elles ne soient dévoilées par inadvertance. Ils sont tenus de s'assurer que les informations de la société soient protégées contre tout vol, dommage, publication non autorisée ou usage inapproprié.

Les informations confidentielles de la société ne peuvent être révélées, même par des employés qui ne travaillent plus chez Fresenius Kabi ou dans une autre société du Groupe Fresenius. De plus, ces informations confidentielles ne peuvent être partagées avec des tierces personnes – ni des concurrents, ni des amis, ni des membres de la famille.

En outre, tout employé est tenu de réaliser son travail selon le devoir de réserve qui peut être repris dans son contrat d'engagement.

Si des informations confidentielles sont soumises aux autorités ou à certaines institutions pour des nécessités légales (telles que enregistrement de dossiers, documentation d'audit...), le manager respectif est responsable du contenu.

Si des informations confidentielles sont transmises à des partenaires contractuels à des fins commerciales légitimes (telles que, par exemple des distributeurs, des sous-traitants, des laboratoires sous-traitants, des joint-ventures R&D ou des avocats), un accord de confidentialité doit être conclu avant tout échange d'informations.

Etant donné que signer un accord de confidentialité est nécessaire avant toute communication de données confidentielles à l'extérieur, la trame de cet accord doit être approuvée par le département juridique et relève de la responsabilité du membre concerné de la direction.

### **Communications externes**

Tout ce qui se dit ou s'écrit sur Fresenius Kabi peut avoir un impact positif ou négatif sur sa réputation. Les communications externes destinées aux experts et à l'opinion publique ont pour but de fournir des informations sur Fresenius Kabi et ses activités, de manière correcte, cohérente et complète, donc en en promouvant la compréhension et en générant une image positive et unique de Fresenius Kabi.

Toutes les communications écrites et orales de Fresenius Kabi à l'attention des professionnels de santé, des clients, des actionnaires, des patients, des tiers et de l'opinion publique doivent être précises d'un point de vue professionnel.

Une communication pertinente doit être opérée exclusivement par des employés expressément habilités à cette fin.

Certains types de communications externes requièrent une approbation préalable par des départements spécifiques.

### **Communications d'entreprise de Fresenius Kabi**

Il est interdit de communiquer toute information confidentielle de la société et/ou du marché, que ce soit sous forme écrite ou orale, à des tierces personnes, y compris des personnes de l'extérieur, des amis ou des membres de la famille. Les demandes de déclarations officielles de Fresenius Kabi par les médias qui pourraient avoir un impact sur notre réputation ou sur les

titres Fresenius SE & Co. KGaA doivent être transmises au département Fresenius Kabi Corporate Communications ([communication@fresenius-kabi.com](mailto:communication@fresenius-kabi.com)).

### **Relations investisseurs Fresenius SE & Co. KGaA**

Les demandes externes émanant de la communauté financière (investisseurs, analystes, etc) doivent être transmises au département Investor Relations Fresenius SE & Co. KGaA ([ir-fre@fresenius.com](mailto:ir-fre@fresenius.com)). Aucun autre employé n'est autorisé à répondre à des questions ou à divulguer des informations à la communauté financière.

## **11. Gestion de l'information**

### **Protection de la Propriété de l'entreprise**

Les actifs et la propriété intellectuelle, comme les brevets, les marques déposées et le savoir-faire de Fresenius Kabi doivent être protégés contre la perte, les dommages ou le vol. Ces actifs doivent être traités comme des informations confidentielles de la société, étant donné que de telles informations peuvent avoir une valeur économique pour nos concurrents, pour les médias et pour la communauté financière.

### **Protection des données**

Toute donnée confidentielle et personnelle non destinée à être utilisée par des tiers doit être protégée contre tout abus, particulièrement une collecte, une utilisation ou un traitement non autorisés. Les informations de nature personnelle sur les employés, les patients et les partenaires commerciaux doivent être protégées de toute violation du droit à la vie privée. Les lois locales relatives à la confidentialité des données doivent être observées.

### **Communication personnelle**

Les documents à en-tête ainsi que les fonctions exercées chez Fresenius Kabi ne peuvent être utilisés pour la communication personnelle ou pour exprimer une opinion personnelle. En d'autres termes, le nom de Fresenius Kabi ne peut être utilisé pour exprimer des points de vue personnels ni être associé à des opinions personnelles.

### **Transactions personnelles et informations privilégiées**

Les lois et réglementations relatives aux informations privilégiées ne permettent pas à un individu d'acheter ou de vendre des titres Fresenius, tels que des actions, alors qu'ils sont en possession d'informations privilégiées.

Les informations privilégiées sont définies comme toute information non publiée qui, si elle l'était, pourrait affecter de manière significative le prix du marché des titres de Fresenius (comme des actions), ou les titres d'un partenaire commercial.

De manière non exhaustive, ces informations privilégiées portent sur des connaissances concernant :

- les résultats financiers non publiés
- les projections de futurs bénéfices, de pertes ou de changements
- les fusions, des acquisitions et des désinvestissements planifiés
- les changements significatifs dans les objectifs de l'entreprise
- les projets de R&D
- les lancements de produit planifiés
- les changements au niveau de la direction de la société

**Délit d'initié**

Les informations privilégiées ne seront pas partagées avec des tierces personnes à moins qu'un accord de confidentialité n'ait été signé dans le cadre du projet. Cette règle est applicable jusqu'à ce que l'information en question ne soit plus pertinente, ait été publiée ou lorsque la publication d'une telle information a été autorisée spécifiquement par le « Management Board ». Les informations privilégiées ne peuvent être utilisées pour en retirer des bénéfices personnels en achetant ou en vendant des titres.

Veillez noter que les règles des plans d'option d'achat de titres sont à prendre en considération. Si vous avez des questions concernant les informations internes, n'hésitez pas à les adresser au département juridique de Fresenius SE & Co. KGaA.

**12. Relations commerciales**

Notre réputation de partenaire commercial fiable et intègre ne peut être mise en péril par de la corruption. Fresenius Kabi est catégoriquement contre la corruption et ne tolère pas d'activités commerciales menées de manière illégale. La rémunération des conseillers, des agents et des courtiers doit être proportionnelle à leurs services rendus et doit être conforme aux lois et réglementations locales. L'attribution ou l'acceptation de bénéfices par le biais de l'engagement ou de l'implication de conseillers, d'agents ou de courtiers dans le but de pratiques commerciales illégales est aussi interdite.

Toute procédure de quelque nature que ce soit (comme des paiements monétaires, des avantages en nature) doit être autorisée et un accord de ce type doit être documenté correctement. On doit s'assurer que l'implémentation des accords et que les résultats du travail réalisé seront aussi documentés et archivés.

**Relations de travail avec les partenaires commerciaux, les clients, les médecins, le personnel médical et les employés d'établissements de soins**

Fresenius Kabi porte une grande attention à ses relations professionnelles et aspirera à maintenir un environnement de respect professionnel mutuel et de coopération. Un respect professionnel et individuel doit être la règle à tout moment dans les relations avec les clients et les autres partenaires, y compris les médecins, le personnel médical et les employés d'établissements de soins.

Les clients et les partenaires commerciaux ne se verront pas offrir, promettre ou accorder des avantages qui compromettent ou apparaissent compromettre – que ce soit directement ou indirectement - la capacité de prendre des décisions commerciales objectives et loyales.

En outre, tout avantage octroyé à des responsables publics, spécialement à des représentants d'administrations, est sujet à des restrictions spéciales.

**Relations de travail avec les autorités publiques**

Les demandes inhabituelles d'informations émanant d'employés ou d'autorités publiques doivent être portées à l'attention du « General Manager » avant d'y apporter une réponse. Les employés doivent généralement coopérer avec des demandes d'informations émanant des autorités publiques, des auditeurs ou d'autres instances officielles.

### **13. Conflits d'intérêt**

Nous exigeons les normes éthiques et professionnelles les plus élevées de nous-mêmes et de ceux à qui nous sommes associés. Les intérêts privés – qui incluent les intérêts personnels, sociaux, financiers ou politiques – et les intérêts de Fresenius Kabi doivent être maintenus strictement distincts. Par conséquent, tous les employés doivent éviter des situations qui pourraient conduire à un conflit entre leurs propres intérêts et ceux de Fresenius Kabi. En cas de situation conflictuelle, les intérêts de Fresenius Kabi doivent être préservés.

Un conflit d'intérêt peut exister si les exigences d'autres activités, y compris des activités commerciales extérieures, vous empêchent d'accomplir vos obligations de manière professionnelle ou vous forcent à utiliser du temps ou des ressources de la société à des fins qui ne sont pas liées à la société.

Une autorisation de travail en dehors de Fresenius Kabi (en complément d'un travail effectué chez Fresenius Kabi) doit être traitée au regard de votre contrat de travail. Un emploi à l'extérieur qui pourrait entrer en conflit avec les intérêts de la société requiert la permission explicite du « General Manager » ou du « Management Board » de Fresenius Kabi. Ce principe s'applique spécialement à toute position dans une société avec laquelle Fresenius Kabi entretient une relation commerciale. Cela s'applique aussi pour les activités d'indépendant.

Les activités privées des employés qui pourraient avoir un impact sur Fresenius Kabi doivent aussi être conduites avec intégrité et loyauté. Toute implication privée dans des associations, clubs, partis politiques, et autres institutions sociales, politiques ou culturelles ne peut toutefois compromettre la réalisation de vos devoirs envers Fresenius Kabi en tant qu'employeur. Lorsqu'ils expriment des points de vue personnels en public, les employés ne peuvent faire aucune référence à leur position au sein de Fresenius Kabi.

### **14. Antitrust et concurrence**

Nous nous livrons à une concurrence active sur les marchés en respectant les lois et réglementations qui s'appliquent à nos activités dans chaque pays où nous sommes présents. Les employés de Fresenius Kabi ne peuvent essayer de réduire ou de limiter la concurrence pour une quelconque activité commerciale en prenant des mesures inappropriées.

Aucun employé ne conclura des accords illégaux avec des partenaires commerciaux qui pourraient avoir pour objet ou effet de restreindre la concurrence.

Nul ne pourra illégalement tirer d'avantage via manipulation, dissimulation, abus d'informations privilégiées, déclarations inexactes par rapport à des faits matériels ou toute pratique commerciale frauduleuse.

Non seulement, les accords écrits et oraux qui tentent de réduire ou qui restreignent réellement la concurrence sont interdits, mais aussi les pratiques concertées, ainsi que tout comportement dans le même but. Les employés de Fresenius Kabi ne traiteront pas les clients ou les fournisseurs de manière illégale ou non éthique. Les offres et les propositions doivent être évaluées objectivement d'après les résultats en matière de prix et de performance.

## **15. Cadeaux, repas, hospitalité et divertissement**

Sur le marché, nous prenons des décisions basées sur des critères économiques dans les limites établies par les lois et réglementations en la matière.

Fresenius Kabi se conduit de façon à s'assurer qu'aucune dépendance personnelle, obligation ou engagement ne voit le jour. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous laisser influencer dans nos décisions commerciales et nos actions par des cadeaux ou tout autre type d'avantages ou d'incitations. A cette fin, aucun employé de Fresenius Kabi ne peut, dans le cadre de son activité commerciale, directement ou indirectement, demander, accepter, proposer ou accorder des incitations ou des récompenses qui seraient illégales ou contraires à l'éthique.

Aucun employé ne peut solliciter ou accepter des cadeaux, salaires, faveurs personnelles, primes ou des propositions de loisirs qui ne sont pas dans les limites de la modération ou de la courtoisie commerciale ordinaire.

## **16. Activités de sponsoring et dons**

Les dons et les activités de sponsoring doivent être conformes aux principes clés suivants :

- Aucun don qui pourrait porter atteinte à la réputation de Fresenius Kabi ou qui est illégal dans la juridiction locale ne peut être fait à des organisations politiques, à des partis politiques, à des hommes politiques à titre individuel ou à des organisations.
- Les dons et/ou activités de sponsoring ne peuvent avoir pour but d'influencer de manière inappropriée l'achat de produits et services émanant de Fresenius Kabi.
- Les dons et/ou activités de sponsoring ne peuvent violer les lois ou réglementations applicables.
- Les dons et/ou activités de sponsoring ne peuvent être accordés à des individus ou versés sur des comptes bancaires privés et ne peuvent être que volontaires et sans attente de contrepartie.
- Tous les dons doivent être conformes aux règles locales officielles en ce qui concerne leur approbation, la documentation appropriée et leur traitement fiscal.

## **17. Responsabilité sociale**

Fresenius Kabi crée un environnement de respect mutuel, d'encouragement et de travail en équipe. Nous tenons à un environnement de partage qui permet des communications ouvertes et des améliorations permanentes. Cet environnement est créé par des employés qui ont des parcours, des expériences et des talents divers. Nous respectons et apprécions cette diversité et croyons que cet environnement de travail est un réel atout pour notre activité.

Chacun de nous est responsable de la création d'un environnement de travail qui récompense les bons résultats et le professionnalisme, ainsi qu'une atmosphère de confiance et de respect. C'est pourquoi nous encourageons et respectons les principes et standards pertinents reconnus au niveau international. La dignité et la vie privée de tout un chacun doivent être respectées.

## **18. Emploi et normes de conduite**

Fresenius Kabi s'engage à mettre en place et à suivre des directives et des pratiques harmonisées et équitables au niveau de la gestion des ressources humaines, du recrutement, y compris des attributions de postes, des transferts et promotions, des rémunérations et avantages, du développement de carrière, de la discipline et d'autres actions liées à l'emploi. Nous aspirons à assurer que les compétences et les talents de tous les employés soient

pleinement reconnus et utilisés. A cette fin, les principes de leadership sur lesquels nous évaluons nos managers sont basés sur ces valeurs. Nos actions sont guidées par le fait que nous savons que nous ne pouvons demeurer concurrentiels qu'en nous adaptant aux conditions mondiales en constante évolution.

Fresenius Kabi s'engage à fournir des opportunités égales à tous les employés et ne tolérera pas de discrimination à l'embauche ou dans le lieu de travail basée sur la race, l'ascendance, la couleur, la religion, le sexe, le pays d'origine, l'âge, l'état civil, les handicaps physiques ou mentaux, les maladies, la situation de famille ou la grossesse, les orientations sexuelles ou toute autre motif protégé par la loi. Nous souhaitons préserver et maintenir un lieu de travail sûr, productif, respectueux, sécurisé et non discriminatoire qui met en valeur les contributions de tous les employés. Interdire les substances illégales et l'abus de drogues licites au travail constitue une partie essentielle de notre politique de sécurité sur le lieu de travail et de santé. Selon les directives de la société, tous les employés doivent bénéficier d'un environnement de travail dénué de toutes formes de discrimination, y compris du harcèlement par les responsables, les managers, les collègues, les fournisseurs, les consultants, les visiteurs ou les clients de Fresenius Kabi. La violence, les abus et/ou les comportements agressifs ne seront pas tolérés.

De plus, Fresenius Kabi interdit à tous les employés d'utiliser, de soutenir ou de permettre du travail forcé ou du travail illégal d'enfant.

### **Confidentialité des informations relatives aux employés**

Les informations de nature personnelle relatives aux employés sont protégées de toute violation du droit au respect de la vie privée. Si vous travaillez avec des données personnelles, prenez toutes les mesures appropriées pour les protéger de leur divulgation par inadvertance et ne divulguez jamais des informations personnelles à des personnes non autorisées. Cela inclut l'utilisation et la protection de mots de passe et le suivi des directives de la société ainsi que l'adhésion aux lois locales sur le respect de la vie privée dans le traitement des données. Les règles de confidentialité continuent à s'appliquer après que vous ayez quitté Fresenius Kabi.

## **19. Contrôle de la déontologie et audits**

L'adéquation de la formation locale et des mesures de mise en œuvre est vérifiée par des audits internes.

Les aspects déontologiques des activités commerciales de Fresenius Kabi sont soumis à un audit sur base régulière par les organismes suivants :

En externe :

- des commissaires aux comptes
- des organismes assermentés tels que le TÜV

En interne :

- un audit interne de Fresenius SE & Co. KGaA
- un programme d'audit de Fresenius Kabi

Les audits ont pour but de vérifier si les aspects et règles du Code de conduite et les documents y afférents sont mis en œuvre et suivis et si les contrôles effectués par le management sont suffisants :

- pour assurer la conformité aux réglementations de déontologie existantes
- pour mesurer l'efficacité de notre programme de déontologie

- pour vérifier que les aspects du Code de conduite et les documents y afférents sont mis en œuvre et suivis.

Les audits sont planifiés sur une base annuelle en utilisant une approche basée sur le risque. Les plans d'audit, y compris leur champ d'application, sont établis par le « Management Board » de Fresenius Kabi. En outre, des audits de déontologie peuvent être prévus par le « Chief Compliance Officer » à n'importe quel moment, et en particulier après avoir reçu des informations relatives à une violation d'un principe de déontologie.

Vous êtes prié de coopérer lors de tout audit autorisé par Fresenius Kabi réalisé dans le secteur dans lequel vous travaillez. Sur une base annuelle, les « General Managers » devront certifier qu'ils ont fourni une formation à la déontologie à tous leurs employés dans leur domaine de responsabilité.

## **20. Informations relatives aux mauvaises conduites et procédures de remontées d'informations**

Fresenius Kabi soutient et encourage un dialogue ouvert sur les questions de déontologie entre employés et managers. Il appartient aux employés de rapporter rapidement toute suspicion de mauvaise conduite, d'activités illégales, de fraude ou autres violations de la loi ou des directives de la société Fresenius Kabi. Cela permet à la société d'enquêter et de réagir correctement et rapidement ainsi que de maintenir sa réputation de partenaire fiable et intègre sur le marché.

### **Procédures de remontées d'informations**

Fresenius Kabi a établi une procédure selon laquelle une mauvaise conduite présumée peut être rapportée :

1. En consultant les informations écrites :
  - le Code de conduite de Fresenius Kabi, y compris les questions / réponses sur notre Intranet
  - les directives établies par la société
  - les procédures et directives de la société applicables au niveau régional et/ou local
1. En rapportant la problématique à :
  - votre supérieur hiérarchique
  - à un supérieur hiérarchique plus élevé si votre supérieur hiérarchique immédiat n'est pas capable de résoudre le problème ou si vous ne vous sentez pas à l'aise pour en parler avec lui. Vous pouvez aussi contacter directement le « board member » concerné ou envoyer un e-mail à l'adresse suivante : [compliance@fresenius-kabi.com](mailto:compliance@fresenius-kabi.com)

Les critères et la périodicité des remontées d'informations sont définis selon les fonctions respectives.

Toutefois, toute personne qui utilise ce Code de Conduite ou tout programme de déontologie pour répandre des mensonges, menacer des tiers, porter atteinte à la réputation de toute autre personne ou à toute autre fin inappropriée sera sujet à une action disciplinaire, pouvant aller jusqu'au licenciement.

Toute personne, y compris des superviseurs ou des managers, que l'on trouve impliquée dans un acte de représailles contre un individu en réponse à un rapport de bonne foi d'une violation ou d'une suspicion de violation du Code de Conduite, ou tolérant ce type d'actes, sera soumis à une mesure disciplinaire, pouvant aller jusqu'au licenciement.

Afin de pouvoir enquêter efficacement lorsqu'une violation du Code de Conduite est rapportée, Fresenius Kabi vous encourage à collaborer avec la société en fournissant votre nom et les informations respectives relatives à l'acte, avec autant de détails que possible.



## CONTACTS

Si vous avez des questions générales, veuillez les adresser par voie électronique à l'adresse e-mail suivante : [compliance@fresenius-kabi.com](mailto:compliance@fresenius-kabi.com)

Si vous souhaitez informer de la violation d'un principe, veuillez consulter la procédure de remontées d'informations décrite à la page 23 du présent document.

Le présent document est la traduction du Code de Conduite disponible en anglais et consultable sur l'Intranet de Fresenius Kabi : [kabi.intra.fresenius.de](http://kabi.intra.fresenius.de). Il est de la responsabilité de chaque « General Manager » de s'assurer que le contenu du présent Code de conduite est rendu accessible à tous les employés dans leur langue respective.